

# Les femmes et filles autochtones DISPARUES ET ASSASSINÉES au Canada

**Base de données de l'Association des femmes autochtones du Canada sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées**

• **582 cas enregistrés depuis 2010**  
• **88 % des femmes et filles disparues et assassinées étaient des mères.**

**Rapport de 2014 de la GRC sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées**

\* 1 017 femmes et filles autochtones ont été assassinées entre 1980 et 2012, un taux d'homicide au moins quatre fois plus élevé que celui auquel toutes les autres femmes sont confrontées.

**Rapport de 2015 de la GRC sur les femmes et les filles disparues et assassinées**

\* En 2013 et 2014, 32 des 85 femmes assassinées sur les territoires desservis par la GRC étaient autochtones – plus d'un quart du nombre total.

**Rapport de la Commission interaméricaine des droits de l'homme sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées en C. B. en 2014**

\* Comparativement aux femmes non autochtones, les femmes autochtones sont tuées beaucoup plus souvent par des étrangers.



# LES FEMMES ET LES FILLES AUTOCHTONES DISPARUES ET ASSASSINÉES AU CANADA

## Pourquoi une enquête nationale?

Les TUAC Canada appuient la tenue d'une enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Les femmes autochtones sont confrontées à des préjugés intergénérationnels découlant de la colonisation, notamment la discrimination sexuelle que crée toujours la *Loi sur les Indiens*, la pauvreté, l'insécurité alimentaire et du logement, des services de soins de santé sous-financés et un taux de violence plus élevé que celui auquel sont confrontées toutes les autres femmes au Canada.

## Pas un fait nouveau!

- Un rapport de 2015 de Statistique Canada a révélé qu'entre 2001 et 2014, les femmes autochtones étaient six fois plus susceptibles d'être assassinées que les femmes non autochtones au Canada.
- Les femmes autochtones sont trois fois plus susceptibles que les femmes non autochtones d'être victimes de violence.

## Qu'est-ce qu'une Commission d'enquête nationale?

- En août 2016, le gouvernement fédéral a répondu à l'appel de la Commission de vérité et réconciliation, annonçant qu'il lançait officiellement une enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, soit une enquête publique établie à l'échelle fédérale, afin de déterminer les causes de la victimisation disproportionnée des femmes et des filles autochtones, et les façons d'intervenir pour la combattre. Pour de plus amples renseignements sur l'enquête, consultez la foire aux questions du FAEJ, *Frequently Asked Questions Resource on Public Inquiries* à l'adresse [www.leaf.ca/legal/legal-strategy-coalition-on-violence-against-indigenous-women-lsc](http://www.leaf.ca/legal/legal-strategy-coalition-on-violence-against-indigenous-women-lsc).

## Pourquoi avons-nous besoin d'une enquête?

- La violence contre les femmes et les filles autochtones est systémique. Il s'agit d'une crise nationale nécessitant de toute urgence des mesures informées et collaboratives.
- Pour assurer une justice efficace, le gouvernement doit d'abord entreprendre des efforts concertés en vue d'établir des objectifs avec toutes les parties qui luttent pour éliminer la violence contre les femmes et les enfants autochtones, y compris les syndicats.
- Plus de 700 recommandations ont été présentées dans des rapports sur le droit national et international montrant que le Canada a manqué à ses obligations envers les femmes autochtones.

## Ce que vous pouvez faire DANS L'IMMÉDIAT :

Consultez le site [www.tuac.ca/femmes](http://www.tuac.ca/femmes) pour vous renseigner sur ce que les TUAC Canada font en vue d'éliminer la violence contre les femmes et les filles.

Appuyez le Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes (FAEJ) et la coalition pour une approche juridique à la violence faite aux femmes autochtones (Legal Strategy Coalition on Violence Against Indigenous Women ou LSC). Visitez le site [www.leaf.ca](http://www.leaf.ca) pour plus d'information.

Participez aux veilles des Sœurs par l'esprit de l'Association des femmes autochtones du Canada le 4 octobre prochain. Pour en savoir davantage, rendez-vous à [www.nwac.ca](http://www.nwac.ca).

Soutenez la campagne *No More Stolen Sisters* d'Amnistie internationale à [www.amnesty.ca/our-work/campaigns/no-more-stolen-sisters](http://www.amnesty.ca/our-work/campaigns/no-more-stolen-sisters).

Prenez connaissance des rapports et des constatations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada à [www.trc.ca](http://www.trc.ca).